

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Attention : il vous est recommandé de ne pas imprimer vous-mêmes les bulletins de vote.

En application des dispositions de l'article R. 66-2 du code électoral, encourent la nullité les bulletins de vote :

- d'un modèle différent que l'exemplaire de référence remis à la commission de propagande ou à défaut, au président du bureau de vote ;
- ne répondent pas aux prescriptions de l'article R. 30 relatives au format, à la taille et au grammage d'un bulletin de vote : les bulletins doivent être imprimés en une seule couleur sur papier blanc, d'un grammage compris entre 60 et 80 grammes au mètre carré" et avoir le format suivant : 210 x 297 millimètres (A4) en mode paysage.

Les bulletins de vote seront envoyés au domicile des électeurs des départements pilotes et seront à disposition dans les bureaux de vote.

Par souci de préservation des ressources naturelles, merci de ne pas imprimer ce document pour aller voter.



Élections régionales des 6 et 13 décembre 2015 - Guadeloupe

Liste conduite par Victorin LUREL

					-
1	LUREL	VICTORIN	23	DELTA	EDOUARD
2	LOUIS-CARABIN	GABRIELLE	24	JASMIN	VICTOIRE
3	JALTON	Eric	25	LAUPEN	EDWING
4	VAINQUEUR-CHRISTOPHE	HÉLÈNE	26	BESRY	BETTY
5	CORNANO	AUDRY	27	PERIAN	JEAN-LUC
6		Marie-Camille	28	CELINI	LÉONIDE
7	BAPTISTE	CHRISTIAN	29	JEAN-CHARLES	CHRISTIAN
8	FAITHFUL-VELAYOUDOM	FRANCESCA	30	MIRRE-WECK	LUCIE
9	DURIMEL	HARRY	31	LOUISY	FERDY
10	ARMOUGON	BETTY	32	BERNIER	MARITZA
11	BRUDEY	HILAIRE	33	NABAJOTH	ALIX
12	DECASTEL	MONIQUE	34	FACORAT-N'SONDE	CLAIRE
13	SAINSILY	JEAN-LOUIS	35	MADO	MICHEL
14	CONVERTY épouse VEROIX	GINETTE	36	SOLIGNAC	HENRIETTE
15	HERMIN	GEORGES	37	NEBOR	RICHARD
16	JABES	Murielle	38	MERI	ROBERTE
	ATALLAH	André	39	PORLON	PIERRE
	THEOBALD épouse PONCHATEAU	MARIE-YVELINE	40	FERNANDES-MOREIRA	MARIE-PAULE
19	MAURICE-PEROUMAL	René	41	ABSALON	XAVIER
20	PIERRE	PRECILIA	42	BOREL-LINCERTIN	JOSETTE
21	DESTOUCHES	DIDIER	43	ARTHEIN	VICTOR
22	CLOTILDE Epouse LACASCADE	MARIE-CORINE			- -